

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Par décret du 21 juin, M. Riquière, commissaire de police à Roubaix, (1^{er} arrondissement), est nommé commissaire central à Douai.

Il est remplacé par M. Simon, commissaire au Cateau.

La réunion du jury pour les expropriations du chemin de fer de Menin à Tourcoing est fixée au 6 août.

En parlant des instructions du ministère de l'intérieur au sujet, des cabarets, les feuilles radicales se sont livrées aux commentaires les plus fantaisistes et aux insinuations les plus malveillantes.

Voici la vérité à ce sujet : Le ministre de l'intérieur, dont l'attention avait été appelée sur ce point, s'est contenté d'ordonner aux préfets de vérifier et de réviser toutes les autorisations d'ouverture de cabarets données dans leur département, conformément au décret du 29 décembre 1877.

Si l'enquête à laquelle il est procédé en ce moment, démontre que des cabarets ont été ouverts sans autorisation, ils devront être immédiatement fermés. Au contraire, ceux qui auraient été régulièrement établis, pourront être maintenus sous la réserve de l'observation des règlements sur la matière et d'une surveillance plus active.

Il n'y a rien là que d'absolument légal, et s'opposant à la « liberté des cabarets ». M. de Fourtoul n'a fait que rappeler les autorités à l'observation des textes.

Tous renseignements qui arrivent de toutes parts, disent que les récoltes en terre ont partout les plus belles apparences.

Les blés, les escourgeons, les seigles et hivernages, les foins, à l'exception de quelques champs de trèfle, ne laissent rien à désirer. Les colzas, qui ont un peu souffert dans certaines communes promettent un rendement bien supérieur à la moyenne ordinaire; les avoines, les orillettes, les lins sont dans de très-bonnes conditions. La levée des pommes de terre et des betteraves a généralement réussi, quoique les ensemencements aient été tardifs: ces dernières sont en faveur; elles occupent beaucoup plus de terrain qu'à l'année dernière dans les localités où les fabricants de sucre n'ont acheté qu'à la condition que la betterave marquerait au densimètre un degré minimum.

L'hôpital Sainte-Eugénie, à Lille, a été inauguré ce matin, à neuf heures, en présence de MM. Welche, préfet du nord; Catel-Béghin, maire de Lille; Durieux-Foret, Houzé de l'Aulnoit, Paul Bernard, Bommarit, Déjardin, Rouzé, membres de la Commission des hospices; Mgr Hautecœur, recteur de l'Université catholique, accompagné de MM. les membres du Conseil d'administration, de M. le docteur Cazeneuve, doyen de la Faculté de l'Etat; M. le docteur Béchamp, doyen de la Faculté catholique, accompagné des professeurs, etc.

La bénédiction a été donnée par M. l'abbé Leconte, doyen de Saint-Maurice, membre de la Commission des hospices, désigné par S. Em. le cardinal Rénier, qui a prononcé une allocution.

A date de ce jour, l'hôpital est ouvert pour les indigents de la section désignée, il y a quelques mois.

Par conséquent, toutes les conditions sont maintenant remplies pour la constitution légale de la Faculté, et les étudiants en médecine pourront, dorénavant, passer leurs examens devant le jury mixte comme ceux des Facultés de droit, de sciences et de lettres.

La Chambre de commerce de Lille a convoqué pour vendredi prochain, 29 juin, à quatre heures et demie, dans son local, une réunion des délégués de toutes les chambres de commerce du Nord de la France.

On s'occupera dans cette séance extraordinaire de la question des traités de commerce.

Les anciens élèves de l'École communale de M. Faïdherbe viennent de se constituer en société.

La nouvelle société a son siège rue Grand-Chemin, n° 2.

Dans l'après-midi de samedi, rue Saint-Honoré, une petite fille de quatre ans, s'est cassé la cuisse, en tombant d'un escalier.

Le ménage D..., de la rue de l'Alma, avait recueilli une expulcée, Augustine D..., Celle-ci pour lui exprimer sa reconnaissance, a enlevé un certain nombre d'objets de toilette appartenant à sa maîtresse.

Plainte a été portée.

Hier, à onze heures, la musique municipale de Tourcoing, a donné un concert sur la Grande-Place; un mémoi-

gnage de reconnaissance de l'accueil sympathique qui lui a été fait par la population à son retour du concours de Compiègne. Une foule nombreuse remplissait la place.

Une sérénade a été donnée à M. Désiré Debuchy, adjoint.

Nous lisons dans l'Indicateur de Tourcoing: « A peine était-elle rentrée de Compiègne, que notre musique municipale recevait la lettre flatteuse ci-après :

« Lille, le 19 juin 1877.
Monsieur le Président de la Musique Municipale de Tourcoing.

« Toutes les sociétés artistiques du Nord comprennent trop la solidarité qui les unit pour ne pas être fières, lorsque l'une d'elles se distingue dans un concours. Aussi, la nouvelle de l'immense succès que vous venez de remporter à Compiègne a-t-elle été accueillie, ici, avec un profond sentiment de satisfaction.
« Permettez-nous de vous adresser, avec nos sincères félicitations, une demande: celle de faire entendre aux amateurs lillois, au Jardin Vauban, vos morceaux couronnés.

« Nous espérons que vous voudrez bien accéder à notre demande et vous prions, dans l'affirmative, de nous dire quel dimanche de Juillet ou d'Août pourrait vous convenir.

« Pour les membres de la commission de l'orchestre Vauban.

« Le Secrétaire,
A. CROQUET.

« Nous croyons savoir que la Musique Municipale a accepté cette gracieuse invitation.

De leur côté, les Amis Réunis de Roubaix ont aussi reçu la lettre suivante de la même date :

« Lille, le 19 juin 1877.
Monsieur le Président de la Société de Musique des Amis Réunis.

« Le brillant succès qu'a obtenu l'harmonie, les Amis Réunis, l'année dernière, au Jardin Vauban, et le bon souvenir qu'en a conservé le public lillois, amateur de bonne musique, nous font un devoir de réclamer de cette Société une seconde audition dans le dit jardin, cette année.

« Nous vous prions, Monsieur le Président, de vouloir bien être notre interprète auprès de Messieurs vos artistes exécutants et nous faire connaître, s'ils acceptent notre invitation, quel dimanche de Juillet ou d'Août ils comptent nous donner.

« Veuillez, Monsieur le Président, transmettre à tous vos artistes nos sentiments de bonne confraternité.

« Et agréer l'assurance de notre considération la plus distinguée.

« Pour les membres de la commission de l'orchestre Vauban.

« Le Secrétaire,
A. CROQUET.

Nous savons, de source certaine, que la Société les Amis Réunis a accepté cette invitation.

Un docteur-médecin belge, M. S... de Courtrai, a été condamné par le tribunal correctionnel de Lille, à deux amendes, l'une de 5 fr., l'autre de 500 fr., pour exercice illégal de la médecine en France.

M. S... est un praticien qui ne manque pas de mérite... mais le proverbe latin trouve ici son application: *Dura lex, sed lex.*

M. S... peut guérir les belges tout à son aise; il lui est absolument interdit de soigner les français.

Le libre-échange n'existe pas pour Esculape.

Le tir à la bombe des canonniers lillois s'est terminé dimanche. Durant toute la matinée, l'on a entendu en ville les détonations du tir de la 2^e compagnie, qui clôturait le concours. Le bataillon a été convoqué en armes, au Champ-de-Mars, pour ramener les vainqueurs sur un char orné de verdure, en cortège d'honneur jusqu'à l'hôtel des canonniers.

MM. Dassonville et Bondues, artistes sont les principaux lauréats du concours.

On lit dans l'Echo :

« L'accident de Wambrechies a motivé d'importantes indemnités s'élevant à un total de 814.000 fr. La Compagnie du Nord n'a pas encore interjeté appel de ce jugement, mais on considère cet appel comme à peu près certain. »

La Compagnie du Nord, organise pour dimanche prochain, 1^{er} juillet, un train de plaisir pour Boulogne. Départ de Tourcoing, 5 h. 11 m; de Roubaix, 5 h. 20, et de Lille, 6 h. 05. Arrivée à Boulogne à 10 h. 10 m.

Départ de Boulogne, 6 h. 50. En seconde, 7 fr. 50 c.; en troisième, 6 fr.

Concours départementaux. — La première série des concours départementaux institués par le Conseil général pour l'amélioration de la race chevaline, a été ouverte, le mardi 19 de mois, à Bourbourg.

Cette exhibition avait pour objet les juments poulinières et les poulains entiers de 15 à 18 mois.

Les juments amenées au concours

étaient au nombre de 36 et appartenaient pour la plupart à l'espèce bourbournienne. Elles présentaient, en général, les qualités qui font bien augurer de la reproduction dans ce grand centre d'élevage.

Dix poulains mâles étaient venus prendre part à la lutte. Le jury a pu constater que ces jeunes reproducteurs étaient appelés à un bon service, et que le nouveau système d'encouragement donne des résultats qui ne permettent plus de douter de la régénération de notre belle race de chevaux de gros trait et de trait léger.

Les primes ont été obtenues comme suit :

Poulains mâles de 15 à 18 mois.
4 primes de 400 fr. l'une, à MM. Meessemaeker, cultivateur à Looberghe; Gerlsen, Jules, cultivateur à Lynck; Derendre, Hippolyte, de Bourbourg-Campagne; Wemere, cultivateur à Ledringhoubek.

Juments suitées.
3 primes, chacune de 300 fr., à MM. Decker, Adolphe, de Drincham; Longueval, Henri, de Loon; Wagué, Emeric, de Bourbourg-Campagne.

3 primes de 200 fr. chacune, à MM. Bolle, Arthur, de Bourbourg-Campagne; Longueval, Henri, de Loon; Timmerman, Benjamin, de Pitgam.

6 primes de 100 fr. chacune, à MM. Wagué, Emeric, de Bourbourg-Campagne; Calet, Xavier, à Bourbourg-Campagne; Bonvarlet, de petite Synthe; Desmet, Henri, de Craywick; V^e Stevenot, de Brouckerque; Morel, Théodore, de Maridick.

Le jury a accordé, en outre, une médaille de rappel en argent avec 25 fr. aux propriétaires des juments primées au concours de l'année dernière et dont les noms suivent: MM. Bolle, de Bourbourg-Campagne; Pierre, de Loon; Saily, de Bourbourg-Campagne; V^e Dutour, de Loon, et Poblanc, de Pitgam.

La Société d'Agriculture de Bourbourg a voulu s'associer aux efforts du Conseil général pour l'amélioration de notre espèce chevaline, en votant une somme à ajouter aux primes du département qui favorise les poulains qui tiendraient, l'an prochain, les promesses qu'ils laissent entendre de maintenir.

Le jury, composé de MM. Crespel-Tilly, ancien maire de Lille, président; Scarpé-Roussel, Bostillon de Genlis et Pollet, vétérinaires départementaux, secrétaires, a rendu hommage à la libéralité de la Société d'Agriculture en invitant son président, M. Edouard Hubert à s'adjointer à lui dans l'examen des chevaux qui composaient cette remarquable exhibition.

Le départ a lieu de pied ferme, au son de la cloche, les chevaux étant placés à 240 mètres les uns des autres, pour que deux concurrents puissent se voir à la fois.

La vitesse est constatée au chronomètre. Aucun cheval ne peut recevoir de prix inférieur à celui qu'il a déjà obtenu dans un des concours de la Société Hippique Française.

Le jury aura le droit d'arrêter tout cheval qui s'élevant au galop, n'aura pas repris l'allure du trot immédiatement. L'épreuve interrompue pour ce motif ne peut-être recommencée.

Si un accident survenant à la voiture ou au harnais oblige le conducteur à arrêter son cheval l'épreuve après décision du jury, peut être considérée comme nulle et doit être recommencée en entier.

Un nouveau marché est créé à Lille. A partir du 1^{er} juillet la place Catina est ajoutée aux emplacements déjà désignés pour la vente des denrées alimentaires et des autres produits d'approvisionnement.

L'orage qui s'est produit jeudi dernier dans nos régions a fait plusieurs victimes à Roubaix, le tonnerre est tombé dans la maison de garde-barrière du chemin de fer de Dunkerque à Furnes. Sur quatre personnes qui s'y étaient mises à l'abri contre une pluie torrentielle, trois sont blessées assez grièvement. Le garde était absent et sa femme n'est que quatre enfants n'ont été atteints.

Parmi les blessés on cite deux employés de la ligne de Belgique et un préposé des douanes du nom de Darras, frappé sérieusement à la jambe droite.

A Boulogne, au moment où une famille se mettait à table pour dîner, la foudre est tombée dans la maison, et a frappé la mère de la famille qui se trouvait en ce moment près du foyer.

Revenus de leur stupéur, ses enfants ont retrouvé leur mère couverte de saie ne donnant aucun signe de vie.

La victime est un ménage, âgé de trente-neuf ans, Thomassine Dubamel, femme Roulier.

La foudre est passée dans un phare voisin, puis elle est sortie par un petit trou, où on a trouvé des traces de lait caillé, qui avait complètement disparu du vase qui le contenait.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 23 juin.

Angèle Vandepiet, rue de Soubise. — Adèle Turpin, au Teuloy. — Valéry Sarre, rue du Moulin. — Zulma Melles, rue du Tilleul. — Eugénie Sonnevillain, au fort Mullier, 24.

Du 24. — Marie Bonte, rue d'Arcole. — Oscar Vermeulen, rue Duflot, 5. — Marie Van develde, au Fontenoy, 190. — Louis Segard, rue de la Concorde, 12. — Jeanne Beck, rue du Tilleul. — Louis Michon, Grande-Rue, 127. — Marguerite Derogot, rue de Moutveux, 73. — Joséphine Verheyne, rue de France. — Léonie Delecluse, rue de Sébastopol, 24. — Marie Deconinck, rue des Longues-Halles. — Victor Delory, rue de Beauregard, 1. — Palmire Vansse, rue Saint-Louis.

Jean-Baptiste Hauvel, rue du Fort.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 23 juin. — Henri Nisse, 1 an, rue de l'Épéule. — Emile Jovenaux, 4 ans, rue du Pile. — Catherine Spel, 73 ans, ménagère, rue de l'Hermitage, 1. — Alphonse Leclercq, 23 ans, rue de Lille, 182. — César Nattin, 5 ans, rue de l'Épéule. — Octavie Strassel, 1 an, Hotel-Dieu. — Emile Nollet, 5 ans, rue de la Guinguette. — Henri Wallecan, 36 ans, boucher, rue de l'Épéule. — Palmire Liétart, 19 ans, journalière, rue de la Paquette.

Du 24. — Emile Lievroov, 6 mois, rue des Récottes. — Mathilde Vancaenoy, 27 ans, ussérande, au Cul-de-Four. — Georges Segard, 2 mois, rue de la Perche, 53. — Léontine Desmarchelier, 48 ans, rue des Champs, 61. — Louise Solosse, rue Darbo.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 25 juin. — Jules Carotte, 28 ans, bricoleur, et Marie Moret, 31 ans, mécanicienne. — Emile Verschère, 24 ans, mécanicien, et Marie Piquet, 26 ans, piquière. — Charles Dassen, 26 ans, tissard, et Marie Verbaunen, 22 ans, tissard. — Charles Ploovier, 29 ans, fleur, et Joëhine D'Henin, 27 ans, rattacheuse. — Armand Létrand, 37 ans, mouleur en bois, et Julie Palandre, 30 ans, modiste. — Louis S. J. Isbaeder, 22 ans, fleur, et Hermance Gadesne, 19 ans, tailleur. — Jules Whin, 27 ans, corsetier, et Marie Héno, 23 ans, femme de chambre. — Julien Vandoolaghe, tailleur, et Marie Noll, tailleur. — Jules Hout, 46 ans, fabricant de valises, et Pauline Vassier, 28 ans, couturière.

Etat-Civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 23 juin.

Amazot Verbeegen, au Blanc-Seau. — Charles Duerie, au chemin des Mottes. — Paul Delign, au sentier de Roubaix.

Du 24. — Jules Castelain, rue de la Latte. — Adolphe Hooghe, au Clincout.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 23 juin. — Charles Merlin, 81 ans, 9 mois, célibataire, Hôtel-Général. — Louis Vermeulen, 4 mois 6 jours, à Phalempin. — Pauline Ravallin, 25 ans 5 mois, rue de Paris, 5. — Henri Masure, 31 ans 3 mois, rue de Tournai.

Du 24. — Jules Dedecker, 1 an, à la Bourgeois. — Louis Allart, 1 an 6 mois, chemin des Carliers. — Stéphanie Vincent, 20 jours, rue des Coulons.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Coeur, à Roubaix, le mercredi 27 juin, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Alexandre-Désiré-Joseph VROMAN, époux de Dame Juliette PARENT, décédé à Roubaix, le 27 mai 1877, l'âge de 49 ans et 10 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le mardi 26 juin 1877, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Edmond-Jules RAVIART, volontaire au 73^e de ligne, décédé à Béthune, l'âge de 21 ans et 3 mois. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBIT. — Impression Alfred Rebouas. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, sous la Gasette de Tourcoing (journal quotidien).

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES. (Dépêche de l'Observatoire de Paris). Paris, 25 juin, 1 heure soir. — Hauteur du baromètre: Toulouse, 762; Bordeaux, Paris, Dunkerque, 767; Brest, 769. Vent du Nord dominé. Baromètre haut. Température basse, avec vent revenu au Sud-Ouest. Le ciel tend vers nuageux ou couvert.

Belgique. — On dément heureusement la nouvelle donnée par le *Hornet* qu'une partie considérable d'ouvriers du charbonnage des Produits au Fléna, seraient en grève.

LL. MM. le Roi et la Reine se rendant aux fêtes de Spa, quitteront le pavillon royal de Laeken à 9 heures 12.

Son Emence le cardinal archevêque de Malines quittera Rome lundi soir, 25 juin, pour retourner en Belgique.

Un événement curieux s'est passé récemment à Bruxelles, au boulevard de la Régence. Il était environ 9 heures du matin. Un apôtre français rencontre une femme en compagnie d'une autre dame; nous ne voulons pas révéler les paroles que le défrégé décocha à l'adresse de ces deux dames.

On jugera aisément que ce ne furent ni galanteries, ni paroles aimables lorsque l'on saura que l'une d'elles saisit aussitôt l'ombrelle des mains de sa coïtée, s'élança résolument au devant du défrégé et lui administra de main de maître et en pleine figure quelques coups bien conditionnés. Le pironnait.

afemme écumait, l'autre hurlait, et les nombreux spectateurs qui formaient le cercle autour d'eux se tordaient de rire.

L'apostat, un moment ébahi, reprend courage, s'élançant vers la femme, et au moyen de sa canne, lui donne un formidable coup sur... le chignon. Celui-ci roule à terre avec le chapeau qui le surmontait. Madame perdit son chignon dans la mêlée; mais cependant elle fit bonne contenance. Elle revole au combat, et se frotte les yeux avec un mouchoir.

Il avait fait pas ses jambes à son cou et le combat finit laute de combattants.

On écrit de l'Entre-Sambre-et-Meuse: La foudre est tombée coup sur coup à Saint-Gérard et à Denée, où heureusement elle n'a frappé que des arbres. A Maison, un homme occulé à fondaison a été tué sur un mot de foie, et la foudre a réduit une grange en cendres ainsi qu'une écurie voisine.

L'eau tombait à Saint-Gérard avec une telle violence que les ravins se transformèrent en torrents. La récolte des foins, qui était magnifique, a été emportée par les eaux.

L'orage a été accompagné de grêle dans plusieurs localités notamment à Gralle, où elle a causé les plus graves dégâts.

Nous recevons de nouveaux détails sur la mort du malheureux Chaval. C'est le 20 juin, sur le territoire de la commune de Thion, au train de 8 heures du soir, venant de Manège, que l'infortuné Emile Chaval est tombé sur les rails. Au même moment il a été pris par un train marchand venant de Mons. Son corps traîné sur une espace de 70 mètres, a été relevé dans le plus triste état. Le malheureux a été tué sur le coup; tous ses membres avaient été brisés. On a déposé le corps dans une baraque à la limite du territoire de Ville-sur-Haine, et le soir on l'a transporté à Manège. L'inhumation a eu lieu à Tournai.

Tout le troisième cadavre grave arrivé au même endroit. Le 31 mai 1875, neuf personnes s'y furent tuées à la suite d'une collision, et le 23 juillet 1875, un ouvrier y fut coupé en deux en voulant traverser la voie en face d'un train en marche.

Faits Divers

UNE CATASTROPHE. — Une maison s'est effondrée samedi, à Carcassonne, rue du Séminaire, n° 4. On a commencé immédiatement le déblaiement. Quatre cadavres ont déjà été retirés des débris; ce sont ceux de M. Oustic, employé à la recette générale, son fils, curé à Trausse, sa fille et sa tante. Trois familles ont pu être sauvées.

Suivant une dépêche de Saint-John No avec Brunswick, le terrible incendie, d'avant-hier, a détruit douze églises et vingt-cinq autres édifices publics. Des milliers de personnes n'ont pu sauver leur vie qu'au moyen de barques. On pa-le de quinze à vingt-cinq morts. Onze cadavres ont déjà été retrouvés.

LE DRAME DU COLLÈGE CHAPITAL. — Une querelle s'est élevée avant-hier soir au collège Chapital, entre le sieur B..., sommelier, et le sieur V..., son sous-sommelier.

On en vint aux voies de fait, et le sommelier-chef reçut un formidable coup de poing au milieu du visage.

Furieux, il monta à sa chambre, prit un revolver, et redescendit au plus

vite, il envoya quatre balles à son subordonné.

Un des projectiles seulement atteignit ce dernier au côté gauche; il tomba sans connaissance. A la vue de son adversaire renversé, le sommelier-chef jeta son arme au loin et prit la fuite.

Arrêté peu de temps après, il a été mis à la disposition du commissaire de police, pendant qu'on transportait à l'hôpital Beaujon le blessé dont l'état est fort grave.

TOUTOURS LES CRIMES. Deux meurtres, commis à un jour de distance, par des Italiens employés aux travaux du chemin de fer de Belfort à Delle, ont profondément ému les populations du territoire de Belfort.

Dimanche, à la suite d'une discussion futile, le nommé Regalia a porté quatre coups de couteau à un camarade nommé Soldavini. Le meurtrier s'est réfugié en Suisse.

Le lendemain, à Merouse, six ouvriers piemontais ont attaqué sans rime ni raison, le nommé Jules Hennequin, parent de l'entrepreneur. Ce jeune homme, atteint d'un coup de couteau dans l'aîne est mort sur place.

Quatre des assassins ont été atteints en suite un ouvrier nommé Maurer, qui avait voulu leur donner une cigarette. Le malheureux a reçu sept coups de couteau. Son état inspire des craintes sérieuses.

On a fait six arrestations, mais il paraît que l'auteur principal de ces crimes est en fuite.

Dans la même session, la Cour d'assises avait condamné à mort la femme Léonard Peltan, de Saumur, reconnue coupable d'avoir empoisonné son mari avec de l'arsenic.

« Sa peine a été commuée en celle des travaux forcés à perpétuité. »

On mande de Cherbourg, 23 juin: « La corvette suédoise *Norrkoping*, armée de 18 canons, commandant Usher, est arrivé hier, venant de Carlskrona (Suède).

C'est un vaisseau-école, monté par 338 hommes, dont 57 élèves. Dans le nombre se trouve le second fils du roi Oscar-Charles-Auguste, duc de Gotland, qui est âgé de dix-sept ans.

La corvette doit repartir le 29 pour la Suède. »

UNE EXÉCUTION. — On écrit d'Angers, 23 juin: « Cematin, à 3 h. 45, le nommé Changer, condamné à mort le 13 mai dernier, par la Cour d'assises de Maine-et-Loire, a été exécuté sur la place des prisons, à deux pas du lieu où il avait commis son dernier crime.

Changer n'avait que 21 ans. C'était un enfant des hospices. Plusieurs fois condamné pour vagabondage, il subsistait à Pontevault n° peise de 13 mois de prisons, prononcée par le tribunal de Blois, lorsqu'au mois d'août 1876, de complicité avec un de ses co-détenus, il assassina un des gardiens. Condamné aux travaux forcés à perpétuité, il attendait à la maison d'arrêt d'Angers le moment du départ pour l'île de Ré et la Nouvelle-Calédonie.

Le 24 avril, il tenta d'assassiner M. Brien, gardien-chef, pendant sa tournée d'inspection du soir, et sa victime n'échappa qu'à grand peine à ses étreintes. — Cette fois, il n'avait plus de grâce à espérer.

M. l'abbé Papin, aumônier des prisons, assistait le condamné dont l'impassibilité ne s'est pas démentie un instant. »

LE PLUS GRAND PONT DE L'EUROPE. — On achève en ce moment, près de Dundee (Ecosse), la construction d'un pont gigantesque, qui sera le plus long de tous ceux qui existent actuellement en Europe. Jeté sur la rivière Tay, à son embouchure, il est destiné à relier Tay-Port à Broughly-Ferry. On sait que les trains allant d'Edimbourg à Aberdeen s'arrêtent à Tay-Port; les voyageurs sont obligés de traverser dans un bac le golfe de Tay pour reprendre le railway à Broughly. Le *Dunde Advertiser* annonce que les entrepreneurs se sont engagés à terminer leur travail et à le livrer à la Compagnie du Nord le 15 septembre prochain. A cette date les trains de chemin de fer franchiront le large golfe qui sépare les comtés de Forfar et de Fife.

Le capitaine du yacht *Royal britannique Osborn* vient d'adresser à l'amirauté un rapport curieux sur un serpent de mer qu'il a rencontré dans la Méditerranée.

A cinq heures du soir, le 3 juin dernier, la mer était successivement calme, comme le yacht tournait la côte Nord de Sicile, vers le cap Vito, l'officier de garde aperçut des nageoires ayant chacune à peu près six pieds de long tout près du navire; il demanda un télescope et fut rejoint immédiatement par les autres officiers. *L'Osborne* flâta dix-neufs et demi à l'heure vers l'Ouest, et ayant encore une longue distance à parcourir, ne pouvait s'arrêter pour faire de minutieuses investigations. Les nageoires paraissaient se diriger sur l'Est, et, à mesure que le navire approchait, elles s'élevaient pour laisser voir la partie antérieure d'un monstre marin gigantesque.

Sa peau, autant qu'on pouvait le voir, quoique dépourvue d'écaillés, ressemblait plutôt à celle d'un veau marin; sa tête, en forme de boulet, était un peu allongée comme celle du veau marin et avait à peu près 6 pieds de diamètre. Son extrémité, qu'un seul des officiers put bien voir, avait quelque chose de crocodile. Les dents étaient assez épaisses et les surges, autant qu'on pouvait le voir

développé, avait la forme d'une tortue gigantesque et de chaque côté il y avait deux nageoires de 10 pieds de long, au moyen desquelles le monstre nageait comme une tortue.

On attribue l'apparition de monstre à l'éruption d'un volcan sous-marin qui a eu lieu dans le golfe de Tunis vers le milieu de mai, éruption signalée alors par un séisme, qui fut endommagé par une énorme pierre lancée par le volcan. La perturbation qui se produisit au fond de la mer peut avoir chassé le monstre de son élément et de ses retraites profondes. Quand le monstre fut signalé, on était à peu près à 35 lieues du lieu de l'éruption, ce qui rend la supposition plausible.

VARIETES

Souvenir de la convention.

Après les orgies parlementaires auxquelles nous avons assisté ces jours derniers à Versailles, nous croyons intéressant d'offrir à nos lecteurs un récit d'une des saturnales de la Convention, où le grotesque se mêle au tragique.

En ces temps de guillotins et de dévouement, le meilleur moyen de cacher sa vie, c'était de se montrer hardiment partout; ainsi faisais-je, pour cela j'avais eu soin de me ménager des intelligences dans tous les camps. A la Société Mère, le président Dufoury m'honorait de sa protection. Je connaissais trois ou quatre membres de la Commune, parmi lesquels Coulombeau, secrétaire-greffier, qui avait en cette qualité, accompagné Louis XVI à l'échafaud, signé le procès-verbal de l'exécution, et qui est mort officier de paix sous l'Empire. Grâce à Bonnesœur, député de mon département, j'étais à peu près quand il me plaisait, dans les tribunes réservées à la Convention. Avec ces facilités, quand l'un des trois théâtres donnait un spectacle intéressant il m'arrivait rarement d'y manquer. Je savais qu'avec le temps, tout cela deviendrait de l'histoire, et j'étais bien aise de la voir faire, ne fût-ce que pour avoir le droit de dire à ceux qui l'écriraient de confiance, que je ne m'y reconnais pas du tout.

Le 7 novembre 1793, Bonnesœur m'envoya un billet pour le lendemain, m'invitant qu'il y avait ce jour-là représentation extraordinaire. J'arrivai des premiers, je n'ignorais pas que l'on jouerait d'abord pour les banquettes; mais je voulais être bien placé, et puis, quand je vais au spectacle, j'aime à le voir tout entier.

Au lever du rideau, Sallendros,